COMMISSION REGIONALE FAFA

Réunion du 06 Avril 2020.

PROCES-VERBAL n°3

Nombre de membres : 12

- En exercice : 12 - Présents : 10 - Excusés : 2

Date de convocation :27 Mars 2020

Etaient présents : Mr ROUTIER Marc, Mr LAUGEROTTE Raymond, Mr VOISIN Bertrand, Mr PIQUET Roger, Mr LOUP André, Mr ROUELLE Maurice, Mr CHAPILLON Jean Claude, Mr CUCURULO Sauveur, Mr LIBERGE Jean, Mr LOUISE Jean Pierre, Mr MORICEAU Pierre.

Etaient excusés : Mr LERESTEUX Pierre, Mr LOUISE Jean Pierre.

Assiste : ROUSSEL Manon service administratif de LISIEUX secrétaire du FA.F. A de la LFN.
GARCIA Ludivine secrétaire du F.A.F.A. Emploi de la LFN.

La séance est ouverte par Marc ROUTIER. Il souhaite la bienvenue à tous les membres présents.

- Dossier F.A.F.A. Emplois.

Pour la saison prochaine des pré dossiers pourront être réalisés avant la fin de cette saison et ne seront pris en compte que pour Septembre 2020.

1- Rappel du dispositif d'attribution des aides pour 2019 – 2020.

Des courriers de notification seront adressés aux clubs ou aux collectivités pour les dossiers sécurisation et transport qui sont à la main de la ligue.

Des courriers seront également envoyés aux collectivités locales pour les dossiers transmis à la Commission Fédérale après avis Favorable de la commission Régionales.

Concernant les dossiers ayant un avis Favorable de la commission Fédérale, des courriers seront envoyés, par la Commission Régionale, aux collectivités locales, avec copie aux clubs et aux districts.

Une procédure détaillée de réalisation des dossiers « FAFA Equipement » est diffusée aux districts. Celle-ci sera testée par les districts afin d'être, à terme, diffusable aux clubs.

Les dossiers incomplets seront retournés par la LFN, au district, en précisant les éléments manquants.

Un point est fait concernant les dossiers accordés en 2018-2019 et dont les dates de travaux arrivent à expiration en 2020.

Sur ces dossiers, la LFN adressa un mail à la collectivité et au club pour signaler la date butoir.

Les représentants F.A.F.A. du district seront en copie de ce mail. (Président district, président commission, interlocuteur)

Il est conseillé d'accompagner les clubs qui souhaitent faire une demande de subvention. Pour ce faire, il est possible de nous demander de nous déplacer dans les clubs pour bâtir avec eux le dossier de demande.

Pour les dossiers emploi, bien veiller à ce que les conditions d'attribution possible de l'aide, soient remplies avant de transmettre la demande.

Demander à la commission Fédérale de bien transmettre aux districts copie des courriers de notification d'attribution de subventions.

Préparer pour la prochaine réunion un état des dossiers subventionnés.

Une aide FAFA de 30 000€ est possible pour des terrains foot 5. Une vidéo de présentation a été fournie aux membres de la commissions FAFA, libre à eux de la transmettre à leurs clubs

Il est confirmé par la FFF que lorsque qu'une aide de 10% (ZRR où QPV) est possible, le plan de financement doit contenir ce montant de 10%

2- Analyse des nouvelles demandes :

Les dossiers sont analysés. Voir tableau Excel joint.

3- Prochaines réunions :

Aucune réunion n'est encore fixée.

La séance est levée à 16h00

Le président de la Commission F.A.F.A.
Mr ROUTIER Marc

Secrétaire de séance.
Mr MORICEAU Pierre.